

Education

Affelnet pour choisir son lycée : "Un système qui fonctionne très bien, sauf à Paris"

Par Cyrielle Thevenin

Publié le 16/07/2018 à 15:06

Le logiciel Affelnet, qui permet d'affecter les collégiens dans les lycées, est décrié en région parisienne. Des associations de parents d'élèves lui reprochent son manque de transparence concernant les critères d'admission, et une injustice causée par le système de bonus mis en place pour favoriser la mixité sociale.

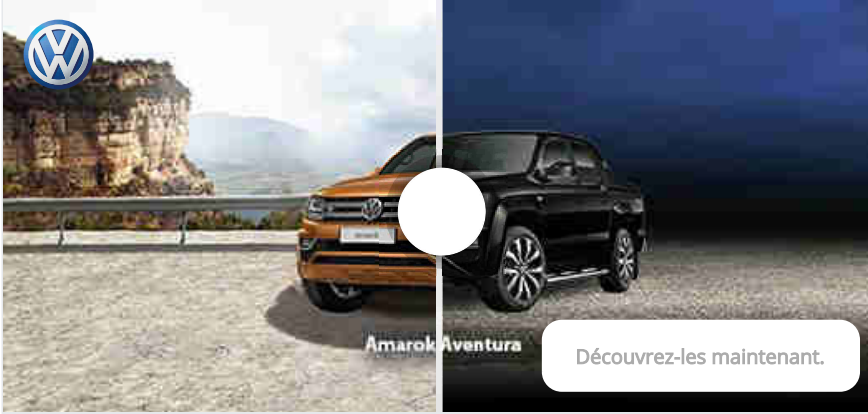
Petit frère de **Parcoursup**, Affelnet est le logiciel qui permet aux collégiens d'obtenir une affectation dans un lycée public. Les élèves de 3^{ème} formulent des vœux d'établissements, de trois à huit suivant les académies. Les affectations se font ensuite en fonction de la place disponible dans les établissements et de critères définis par les académies. Il y a deux tours d'affectation, entre fin juin et début juillet. Si l'élève n'a été accepté dans aucun lycée à l'issue de cette procédure, il doit reprendre contact avec son établissement d'origine pour que son dossier soit étudié au sein d'une commission d'affectation, fin août ou début septembre.

Lancée en 2008, cette procédure cherchait alors à améliorer la **mixité sociale**, considérée comme défailante avec l'ancienne **carte scolaire**, qui affectait les élèves dans les lycées en fonction de leur secteur de résidence. Si Affelnet fonctionne globalement bien en province, le logiciel est critiqué dans la ville de Paris, divisée en quatre districts pour les filières générales et technologiques. Les élèves obtiennent des points sur la base de quatre critères : la maîtrise d'un socle de compétences et les résultats des évaluations (9.600 points), le lieu d'habitation (9.600 points), le fait d'être boursier (bonus de 4.800 points) ou d'avoir été scolarisé pendant

4 ans en établissement réseau d'éducation prioritaire (REP) (480 points). Mais les parents d'élèves dénoncent un système "opaque" et "inégalitaire".

Les collégiens dans "une ambiance de prépa dès la troisième"

ACTUALITÉ DES MARQUES



L'Amarok. 100% pick-up. 100% premium.
Découvrez les véhicules utilitaires de Volkswagen, parfaits sur tous les terrains.

Le 11 juillet, 91% des collégiens avaient pourtant obtenu une affectation dans l'académie de Paris. C'est mieux que l'année dernière, où ils alors étaient 87%. Mais ils sont 63,57% à avoir obtenu leur premier vœu. Les difficultés se concentrent particulièrement sur le district Est de Paris, où plus de 50% des élèves bénéficient d'un bonus REP ou boursier, selon le collectif "**parents d'élèves75**". Un phénomène préjudiciable pour les élèves sans bonus, qui rencontrent alors de grandes difficultés pour obtenir une affectation dans leurs premiers vœux.

Car le système de bonus instaure une inégalité entre les élèves. Ainsi, un élève boursier en établissement **REP** pourra avoir 24.480 points maximum tandis qu'un élève sans bonus aura au maximum... 19.200 points, ce qui réduit considérablement ses chances d'obtenir un bon lycée. "*C'est inadmissible, les collégiens de 14-15 ans vivent une pression folle, ils sont déjà dans une ambiance de prépa dès la troisième, ce n'est pas le moment*", dénonce Nathalie Dujardin, présidente de l'Union locale FCPE dans le 10^{ème} arrondissement de Paris, et membre du collectif parents d'élèves 75. Selon elle, il faut 17 de moyenne pour obtenir son premier choix dans le district Est, contre 13 dans le district Ouest : "*Les districts sont très inégaux et il n'est pas acceptable que les enfants n'aient pas tous les mêmes chances à Paris*".

Une injustice renforcée par les critères flous d'attribution des points du socle de compétences. En effet, sur les 9.600 points attribués correspondant aux résultats scolaires, 4.800

correspondent à une évaluation de la maîtrise du socle de compétences. Une évaluation qui est aléatoire et qui varie d'un établissement à l'autre puisqu'elle n'est pas normée. Un "vrai loupé" pour Hervé Rindzunski, président d'un conseil local FCPE et membre du collectif parents d'élèves 75. Les élèves n'ont aucune connaissance et aucun contrôle des points qui leur sont attribués, ni du nombre de points nécessaires pour intégrer leur lycée de prédilection.

Cette opacité est particulièrement dommageable, souligne Hervé Rindzunski : *"C'est un scandale latent très important. Les différences cruelles d'évaluation entre les établissements vont changer l'affectation d'un élève dans un lycée, et certains très bons élèves vont se retrouver dans des mauvais lycées. Ils partent donc avec un malus pour Parcoursup. C'est un impact réel sur leur vie, même si on en parle peu car ils sont seulement en 3^{ème}".*

LIRE AUSSI**Parcoursup : l'université des premiers de cordée**

L'échec du système de mixité

D'autant plus que le système ne profiterait même pas aux élèves boursiers qui parviennent ainsi à obtenir des places dans les très bons lycées. *"Les élèves boursiers de niveau moyen se retrouvent ensuite dans des classes surchargées avec des élèves excellents - car les non-boursiers qui vont obtenir des places dans des bons lycées sont d'excellents élèves, qui ont une moyenne supérieure à 16. On a donc des classes polarisées. Ceux qui sont entrés avec une moyenne basse grâce au système de bonus vont être réorientés à la fin de la seconde vers des filières technologiques qui nécessitent souvent un changement de lycée. Ils auront alors un sentiment d'échec"*, explique Sigolène Lapostolet, vice-présidente PEEP dans un collège-lycée du 20^{ème} arrondissement de Paris et membre du collectif parents d'élèves 75.

Hervé Rindzunski considère désormais qu'il est nécessaire de trouver un nouveau fonctionnement pour Affelnet car le système *"stigmatise des populations précises et est écarté d'une réalité de justice sociale et d'écoute"*. Un constat d'échec partagé par quatre chercheurs qui ont publié **une note** auprès de la fondation Terra Nova : *"Faut-il sauver les algorithmes d'affectation ?"*. A propos d'Affelnet, les chercheurs alertent sur un algorithme mal choisi qui *"mime l'affectation de la carte scolaire"*. Le système de bonus pourrait paradoxalement pénaliser l'élève en *"le faisant remonter dans un lycée d'affectation qu'il juge moins bon"*, révèle la note.

Un système qui "manque d'humanité"

En effet, un bonus va lui permettre de devenir prioritaire dans un établissement, et d'y être affecté, alors qu'il aurait pu remonter sur un vœu supérieur en cas de désistement d'autres élèves qui ont reçu des propositions dans plusieurs établissements. Le système mènerait également à des situations où deux élèves souhaiteraient échanger leurs affectations respectives, sans pouvoir le faire. Victor Hiller, chercheur à l'université Paris II Panthéon Assas qui a participé à l'étude, considère également que les vœux formulés par les élèves sont insuffisamment pris en compte par l'algorithme d'affectation.

	Lycée A	Lycée B
Paul	11 000 points	3 000 points
Virginie	11 500 points	10 500 points

Les deux lycées classent donc Virginie devant Paul dans leurs listes de priorités.

Supposons enfin que Virginie classe le lycée A devant le lycée B dans sa liste de vœux alors que Paul classe le lycée B devant le lycée A.

Encadré 3 : Comment Affelnet peut compromettre les objectifs du ministère

Reprenons l'exemple présenté dans l'encadré précédent mais considérons que Paul souhaite bousier et obtienne 4 000 points supplémentaires dans les deux lycées. Le nombre total de points devient donc :

	Lycée A	Lycée B
Paul	15 000 points	7 000 points
Virginie	11 500 points	10 500 points

Paul passe donc devant Virginie dans l'ordre de priorité du lycée A seulement. Comme

D'après la figure suivante, au 1^{er} tour de l'algorithme, le lycée A fait donc une proposition à Paul alors que le lycée B fait une proposition à Virginie.

Pour ce tour des deux élèves ne refusent la proposition qui lui a été faite, l'algorithme s'arrête et l'affectation finale est donnée sur la figure suivante :

Paul, qui a bénéficié d'une augmentation de points, ne change donc son affectation mais dans ce cas il ne bénéficie pas d'une telle augmentation puisqu'il préfère le lycée B au lycée A, alors que c'est également le cas de Virginie, qui préfère le lycée A au lycée B.

Capture d'écran "Faut-il sauver les algorithmes d'affectation ?"

Les critiques envers Affelnet ne se limitent pas à son fonctionnement opaque et inégalitaire. Un autre aspect du problème se focalise sur le fait que les options et langues ne sont pas

prises en compte pour l'affectation. Victoire, scolarisée au collège international de Saint-Germain-en-Laye, a 15 de moyenne mais se retrouve sans affectation pour l'année prochaine. La faute à sa langue vivante 2, le chinois, qui est disponible dans très peu d'établissement d'Ile-de-France. Elle a été refusée sur tout ses premiers voeux qui proposaient cette langue car ils ne sont pas dans son district. Et il n'y a désormais plus de places dans les établissements de son quartier. Sa mère, Angélique, dénonce "*un manque d'humanité sur la prise en compte des cas particuliers qui est très violent pour les enfants*". Victoire doit désormais attendre le 6 septembre pour être fixée sur son avenir.

Des solutions envisagées pour améliorer le système

Face à ces lacunes, plusieurs propositions d'amélioration sont envisagées. Le collectif parents d'élève 75 demande la fin des districts actuels qui "*interdisent la mixité dans les affectations à l'échelle de Paris*" et qui "*en aucun cas ont empêché des temps de transport excessifs*". Le collectif préconise également la mise en place d'un système des trois tiers, où un tiers de bons élèves, un tiers de moyens et un tiers d'élèves plus fragiles seraient affectés dans chaque lycée. Cela permettrait "*une vraie mixité scolaire en plus de la mixité sociale*".

Les chercheurs auteurs de la note pensent quant à eux à un nouvel algorithme plus cohérent. "*Il s'agirait d'un système d'algorithme alternatif, où ce serait les élèves qui commenceraient à faire une proposition au premier lycée dans leur liste de voeux. Les lycées qui reçoivent plus de propositions qu'ils ne disposent de places retiendraient alors les élèves les mieux classés dans leur ordre de priorité. Ce système permettrait de mieux prendre en compte les voeux des élèves et diffèrerait davantage d'une affectation similaire à l'ancienne carte scolaire*", explique Victor Hiller à Marianne.

Selon lui le système **d'algorithme** est bon, car il est "*moins opaque que ne l'étaient les systèmes de dérogations permis par la carte scolaire*". Il suffit simplement d'être "*attentif sur le choix de l'algorithme et d'être très transparent sur son fonctionnement*". Ce qui n'est pas encore le cas avec le système actuel.

LIRE AUSSI

"Parcoursup renforce le sentiment de beaucoup de jeunes de banlieue d'avoir été sacrifiés, trahis"

#ÉDUCATION | #PARIS | #ILE-DE-FRANCE
